



Nouakchott, le 13 NOV 2025 : انواكشوط، في
No. 0 00598 الرقم

الوزير

Le Ministre

A

Son Excellence Madame la Ministre des Pêches et de
l'Economie Maritime de la République du Sénégal

Objet : Protocole d'application de la Convention entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie dans le domaine de la Pêche et de l'Aquaculture

Madame la Ministre et Chère Collègue

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier en date du 31 octobre 2025 par lequel vous sollicitez une prorogation du Protocole visé en objet qui lie nos deux pays et qui est arrivé à expiration depuis le 23 septembre 2025 à la suite des deux mois supplémentaires que mon prédécesseur avait bien voulu accorder.

A mon tour, je me félicite des excellents rapports de coopération bilatérale qu'entretiennent nos deux pays dans différents domaines de développement socio-économique.

En réponse à votre requête, je vous notifie mon accord pour une prorogation du Protocole de pêche, d'une durée supplémentaire de douze (12) mois, à compter de la date de signature de la présente lettre de notification.

Tout en vous réitérant Madame la Ministre et Chère Collègue, notre désir sincère d'approfondir les excellents liens séculaires de coopération fraternelle qui unissent nos deux pays particulièrement dans le domaine de la pêche, je vous prie d'agréer Madame la Ministre et chère collègue, les assurances de ma très haute considération.

Moctar AHMED BOUCEIF

